

Décembre 2021

SURTAUVILLE

EDITO

Nous venons de refermer la seconde année de ce mandat avec une situation sanitaire et sociale qui ne cesse d'impacter notre quotidien. Au nom du conseil municipal, j'adresse une pensée toute particulière à celles et ceux qui sont touchés par la COVID et souhaite un prompt rétablissement aux personnes dont la santé a été impactée.

Comme dans les précédents bulletins d'informations communales, vous retrouverez les principales actions réalisées ou engagées au cours du second semestre de l'année 2021. Du point de vue socio-culturel, l'accueil fin septembre du festival culturel itinérant restera l'une des principales animations que notre village a vécues.

Au cours de cette période, le conseil municipal a également œuvré sur les aspects administratifs des différents dossiers. Le début 2022 verra la concrétisation de certaines opérations notamment sur les bâtiments communaux.

Confortant la démarche communale voire intercommunale engagée au titre du Plan Climat Air-Énergie Territorial, le premier volet du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat (G.I.E.C) publié en novembre 2021 montre à quel point la situation s'est dégradée depuis l'étude précédente réalisée en 2013. Le GIEC rappelle l'urgence d'agir « à tous les niveaux : individus, communautés, entreprises, institutions et gouvernement ».

En partenariat avec l'Etat, le Conseil Départemental, le Syndicat d'Electricité et de Gaz de l'Eure et l'agglomération Seine-Eure, c'est à ce titre que la commune s'est engagée dans des opérations dites de sobriété énergétique par la rénovation énergétique de la mairie et école ou encore dans la valorisation de nos déchets en recyclant localement la totalité de nos emballages, et enfin dans des études énergétiques au travers du potentiel énergie éolienne.

Les actions menées au niveau local contribueront humblement à améliorer l'état de la planète, améliorations que nous léguerons aux générations à venir.

Cette démarche a d'autant plus de sens que la population de notre commune ne cesse de s'accroître tout en gardant une taille humaine. Sans attendre les résultats de l'opération de recensement qui sera réalisée fin janvier, l'Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques a fixé administrativement au 01 janvier 2022 la population surtauvillaise à 501 habitants.

En ce début janvier, à défaut d'avoir le plaisir de convier à la salle des fêtes les administrés pour la traditionnelle cérémonie des vœux, le conseil municipal s'associe à moi pour présenter aux 501 surtauvillaises et surtauvillais tous nos vœux de santé, de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année.

Le Maire

Hervé PICARD



Restauration ancien château d'eau route de Venon :

Dans le prolongement de l'opération de préservation du patrimoine communal et plus particulièrement de l'ancien château d'eau situé route de Venon, des investigations sur le puits ont été menées en collaboration avec le service cycle de l'eau de l'agglomération Seine-Eure.

Mandatée par l'agglomération, la société Explor'e basée à Yerville en Seine-Maritime a réalisé une première visite le 16 septembre. Celle-ci a permis de :

- connaître la profondeur du puits (- 55 m, mais fond obstrué par un amas de courroies) et le niveau d'eau (- 22 m).
- réaliser un diagnostic de l'ouvrage, celui-ci en excellent état, bétonné à son niveau supérieur (3 premiers mètres), puis en craie et maçonné à une profondeur de - 33 mètres.
- établir une coupe technique de l'ouvrage, présence de deux départs de galeries à - 33 mètres

Une seconde intervention de la société Explor'e a eu lieu le 23 décembre pour y tester un drone de nouvelle génération de technologie russo-anglaise. A cette occasion, il a été déterminé que les deux galeries ont une hauteur moyenne d'environ 1,8 m et une longueur d'environ 10 m. Elles sont également maçonnées sur les 3 premiers mètres. Une galerie va plein ouest sous la route tandis que l'autre a une forme moins rectiligne et longerait la grange de la famille CANIVAL.

Au cours de cette seconde exploration, il a été relevé que le niveau d'eau avait légèrement baissé depuis le mois de septembre (1 mètre).

Visite association « les Amis des Monuments et Sites de l'Eure » :

Le 08 novembre, sur proposition de Mme BUTELET chargée du patrimoine à l'agglomération Seine-Eure, à l'occasion de leur journée annuelle de découverte du patrimoine du territoire Seine-Eure, les adhérents de l'association « Les Amis des Monuments et Sites de l'Eure » présidée par M Denis LEPLA s'étaient donnés rendez-vous en milieu de journée à Surtauville. Après avoir démarré la journée par la visite de l'église Sainte Cécile d'Acquigny, une trentaine de personnes est venue découvrir l'ancien château d'eau route de Venon. La fin de la matinée s'est terminée en présence de M François CHARLIER, vice-président de l'agglomération Seine-Eure, par un moment de convivialité à la salle des fêtes. En guise de mise en bouche pour la seconde moitié de la journée, accompagnée de Mme TROISMOULINS, le groupe est allé au sein de l'église de Surtauville rendre visite au gisant.





Comité pilotage étude potentiel éolien :

Le mardi 05 octobre, le comité de pilotage de la réflexion sur le potentiel éolien était en mairie de Surtauville pour un temps d'informations et d'échanges avec les habitants. Au cours de cette permanence, environ 35 personnes sont venues à la rencontre des techniciens de l'agglomération Seine-Eure, du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure, de la société d'économie mixte WESTENERGIE et de la société VSB. Chacun a eu le temps de se faire expliquer le projet et également d'exposer ses interrogations sur l'étude. Les principaux sujets abordés ont été :

- la distance aux habitations et au périmètre constructible
- la dévaluation des biens immobiliers
- le bruit
- le paysage
- l'impact environnemental
- les zones d'études
- les retombées économiques et leur gestion
- le financement et l'investissement participatifs
- l'impact du projet sur la facture d'électricité
- l'implication des habitants dans la construction du projet
- l'implication des communes dans le montage du projet.

Pour mémoire, l'étude commencera courant du 1^{er} trimestre 2022 par la pose d'un mat de mesure du vent sur une parcelle située en bordure de la route de Criquebeuf la Campagne sur la commune de Vraiville.

D'ici là :

- les propriétaires fonciers des quatre communes membres du comité de pilotage seront contactés par la société VSB afin de connaître leur position sur le potentiel éolien dont leur terre pourrait être concernée.
- un site internet va être mis en ligne, sur lequel seront accessibles une base documentaire sur l'éolien en général, le lancement et les résultats des études, les comptes-rendus de réunions du comité de pilotage, une foire aux questions, différentes actualités afférentes au projet, la cartographie des zones d'études ainsi qu'un formulaire de contact.



Eclairage public photovoltaïque :

Répondant à une demande émise par un riverain, l'éclairage public a été installé cet automne chemin du soleil au levant. Sur proposition du Syndicat d'Electricité et de Gaz de l'Eure et avec une participation financière de sa part, et ce afin de diversifier les sources de production énergétique, la commune est dorénavant dotée d'un candélabre alimenté par des panneaux photovoltaïques.



Inauguration centre de tri Guichainville :

Samedi 20 novembre, à l'occasion de l'inauguration du nouveau centre de tri sélectif de Guichainville (EURE) cofinancé par l'agglomération Seine-Eure, le Syndicat Etude Traitement Ordures Ménagères (SETOM) et le Syndicat Gestion Ordures Ménagères Est Nord Eure (SYGOM) Mme PINGUE, conseillère municipale et membre de la commission intercommunale dite propreté urbaine, a suivi toute la chaîne de tri de déchets recyclables depuis le déversement des bennes de collectes jusqu'au départ des produits pour être recyclés. Le site industriel ultramoderne, géré par la société française PAPREC, trie mécaniquement plus de 90% des déchets arrivant journalièrement. Annuellement, ce nouveau centre de tri est en capacité de traiter 30 000 T de déchets recyclables.

Calendrier de collecte des déchets – 2022

Jours de collecte

- Ordures ménagères
- Emballages
- Déchets végétaux

Dépôt dans les bennes de tri appropriées

- Emballages en verre
- Papier
- Textile, linge et chaussures

Et le reste ?

www.agglo-seine-eure.fr
Ligne dédiée : 02 32 50 85 64

Les bons réflexes

- Sortir les bacs la veille au soir, poignée tournée vers la route
- Rentrer les bacs après la collecte

SURTAUVILLE

Calendrier mensuel de collecte des déchets pour 2022, incluant les mois de Janvier à Décembre, avec les jours de collecte pour les ordures ménagères, emballages, et déchets végétaux.

Des consignes pour chaque bac

Les ordures ménagères

- Ramassage 1 fois / semaine, grâce au bac gris
- Mettre dans des sacs poubelles bien fermés

Les emballages

- Ramassage 1 semaine sur 2, grâce au bac jaune
- Tous les flacons, bouteilles, pots, barquettes et films plastiques, les cartons et briques alimentaires, les petits et gros emballages en métal
- A jeter directement dans le bac
- Bien vidés, non lavés, non imbibés

Les déchets végétaux

- Ramassage 1 fois / semaine, de la semaine 11 à la semaine 48, grâce au bac marron (ou vert)
- 1 bac de 240 L maximum par foyer et par collecte
- Tous les végétaux (gazon, petits branchages, feuillages, fleurs, épiluchures, fruits et légumes pourris, marc de café) sans terre, ni plastiques, ni cailloux, ni pots.

Les masques chirurgicaux vont aux ordures ménagères

Gérer durablement les déchets végétaux et organiques.

Des solutions existent !

Le broyage, le compostage, le lombricompostage, la tonte mulching, le paillage, l'arrosage de 2 roues, sont autant de moyens qui permettent de réduire ce type de déchets !

Votre bac est endommagé, cassé ou a disparu ? Nous le remplaçons gratuitement ! Faites la demande sur www.agglo-seine-eure.fr

Les déchèteries à proximité

LA HAYE-MALHERBE

Voie de la Rivière

- Mardi, jeudi et vendredi : 9h-17h45
- Mardi et samedi : 9h-17h45
- et 9h-17h45

LOUVRES

Voie du Patroite de l'Eure

- Lundi, mercredi, jeudi, samedi : 9h-17h45
- Mardi et vendredi : 9h-17h45

Agglo Seine-Eure

- Agglo Seine-Eure gère 8 déchèteries, accessibles aux habitants (apport gratuit) et aux professionnels (apport payant) sur présentation de la carte d'identité ou de la vignette obligatoire. Certaines déchèteries, hors territoire, sont également accessibles à une partie de la population de l'agglo.
- Toutes les déchèteries sont fermées les jours fériés.

SURTAUVILLE

Recensement



L'Enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Des dispositions particulières pourraient être prises si la situation sanitaire imposait à nouveau des mesures de précaution.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et plus précisément la population officielle de notre commune. Ses résultats sont très importants, car ils sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget de la commune. Les indicateurs que sont l'urbanisation et l'évolution démographique laissent à penser que la population surtauvillaise a augmenté depuis le dernier recensement réalisé en 2017. De ce fait, grâce à cette nouvelle enquête, l'aide financière de l'Etat en sera revalorisée.

Enfin la connaissance fine de la population (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...) aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et les associations leur public.



En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe. Au sein de l'équipe municipale, Mme TROISMOULINS a été désignée pour assurer la fonction de coordonnatrice de cette enquête. Par arrêté municipal, Mme FERRAND a été nommée agent recenseur. Nous vous invitons à leur réserver un bon accueil lorsque vous serez amenés à les rencontrer. Merci de veiller à bien afficher vos noms et numéro de rue sur vos boîtes aux lettres afin de faciliter le passage de l'agent recenseur.

Etat civil :

Naissances : Noah TER le 31 août, Léandre NION le 07 octobre, Jeanne TREPAGNY le 06 novembre, Lino FORT le 11 décembre.

PACS : Mme Jennifer CHARLOT et M Nicolas AUGNET le 08 octobre.

Décès : M Roland BLANCFUNEY le 01 novembre.

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux nouveaux nés ainsi qu'aux heureux pacsés et présente ses condoléances à la famille du défunt.





Travaux marnière route d'Elbeuf :

Suite à l'intervention de l'entreprise GINGER, la société Fondouest, mandatée par le Département, a réalisé une seconde campagne de sondages durant le mois d'octobre.

Le lundi 12 décembre à l'initiative de la mairie s'est tenue une réunion de présentation des conclusions de la seconde campagne de sondages en présence des riverains proches de la zone, de représentants de la DDTM, de l'agglomération Seine-Eure, du Département ainsi que la société Fondouest.

Au total 22 forages ont été faits en arc de cercle de part et d'autre des 6 premiers et du puits d'accès effectués en 2020. Il s'avère que 8 ont détecté des anomalies dont 5 pour un vide franc et 3 pour un sol décomprimé.

Les anomalies détectées l'ont été à des différentes profondeurs - 18/22 m, - 26/28 m et - 32/35 m.

Deux inspections vidéo et une inspection vidéo avec télémétrie laser ont complété le diagnostic.

Le bureau d'étude préconise de procéder au confortement des sols par injection sur les trois franges des profondeurs d'anomalies constatées. A ce jour, le Département réfléchit sur les options de consolidation à mettre en œuvre à savoir :

- Un traitement sous injection de la zone éboulée reconnue entre la parcelle A780 et le domaine public
- Un comblement à volume perdu des vides résiduels reconnus lors des diagnostics géotechniques
- Un traitement sous injection de la chaussée au droit de l'emprise des travaux réalisés en 1924

Durant ce temps d'échange, les services de la DDTM ont rappelé les modalités d'application des fonds dit Barnier conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995 et acté la proposition d'actualisation du périmètre de sécurité émise par le bureau d'étude Fondouest. Le service urbanisme de l'agglomération a indiqué que le nouveau périmètre sera intégré dans la liste des servitudes impactant la commune.

Les services départementaux ont informé que la phase comblement ne pourra pas être réalisée au mieux avant le second semestre 2022.

De ce fait, l'interdiction de circuler sur la route d'Elbeuf sera prolongée d'une année supplémentaire.

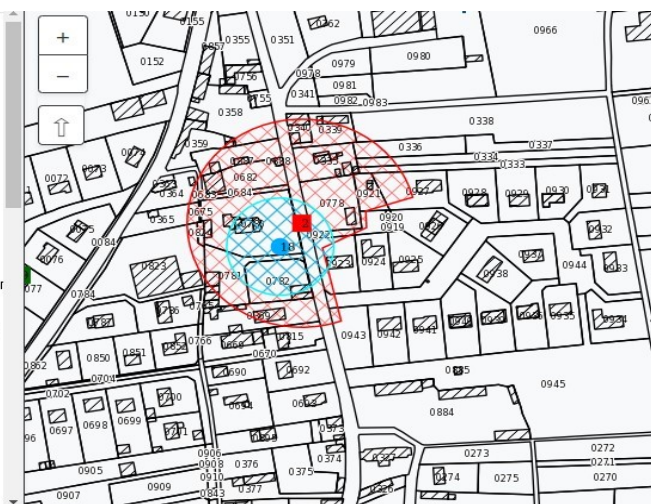
Légende

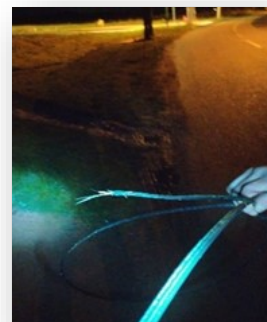
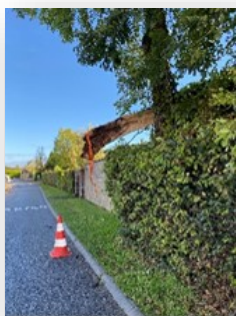
Indices avérés

- 1: carrière souterraine
- 2: Indice d'origine indéterminée
- 3: Indice d'origine karstique
- 4: Exploitation à ciel ouvert
- 5: Indice non lié à une cavité souterraine
- ★ 11: carrière souterraine supprimée
- ★ 12: Indice d'origine indéterminée supprimée
- ★ 13: Indice d'origine karstique supprimé
- ★ 15: Indice non lié à une cavité souterraine supprimé
- ▲ 21: carrière souterraine sur un hameau
- ▲ 22: Indice d'origine indéterminée sur un hameau
- ▲ 23: Indice d'origine karstique sur un hameau
- ▲ 24: Exploitation à ciel ouvert sur un hameau

Périmètres de risque

- 1: déterminé selon la commune
- 3: R=35m
- 5: non lié à une cavité souterraine





Incidents :

Ce second semestre 2021 n'a pas été épargné par quelques incidents, mais fort heureusement nous déplorons uniquement des dégâts matériels.

Le 23 octobre, la commune n'est pas passée au travers de l'avis de forts coups de vents annoncés par les services de Météo-France. Dans la nuit, un arbre en mauvais état sanitaire d'une propriété privée a fini par céder rue des Pigaches et se coucher sur la toiture d'un garage. Plus de peur que de mal, toutefois l'intervention en urgence d'un élagueur a été nécessaire pour sécuriser la voie de circulation et débayer les branches de la toiture.

Le 04 novembre, un poids lourd transportant des betteraves sucrières a accroché la ligne téléphonique aérienne route de Le Neubourg. Grâce à la vigilance d'élus municipaux, le chauffeur a pu être stoppé pour récupérer les renseignements indispensables à l'établissement d'une déclaration aux assurances.

Le 29 novembre, ruelle de la borne verte, c'est un support béton du réseau de distribution électrique qui n'a pas résisté au choc avec un engin agricole privant d'électricité plus de 6 heures la partie sud de la commune. L'intervention conjointe des services d'ENEDIS et d'une entreprise de génie civil a été nécessaire pour remplacer le poteau et raccorder la ligne aérienne.

Ces trois incidents rappellent d'une part qu'il a lieu de rester concentré et attentif lorsque l'on est au volant et, d'autre part, qu'il est important d'assurer l'entretien des haies végétales qu'elles soient situées le long de la voie publique ou à proximité des habitations.

Remerciements et Mise en garde :

Retrouvant très régulièrement sur les espaces verts communaux de grandes cartouches de gaz contenant de l'oxyde nitreux, nous tenons à ne pas remercier les utilisateurs de ce gaz pour leur geste très écologique : une fois vidées Mesdames et Messieurs les consommateurs si vous disposez encore un peu d'esprit lucide vous êtes invités à les déposer au minimum aux pieds des poubelles.

Si vous prenez du « plaisir » à inhaler ce gaz, nous vous mettons toutefois en garde des répercussions sur la perte de réflexes, de concentrations, de mémoires. Les derniers faits divers en matière d'accidents routiers mortels mettant en cause des chauffeurs ayant inhalé ce type de produits sont sans équivoques : LES CHAUFFEURS SONT DANS L'INCAPACITE DE CONDUIRE.

Ce gaz ayant des propriétés anesthésiantes provoquent chez les personnes l'inhalant des graves risques sanitaires .





Festival culturel itinérant :

Du 26 septembre au 01 octobre, la commune a accueilli le festival itinérant co-organisé par les troupes Bélouga et Polyson. Durant cette semaine, 3 spectacles ont été proposés ainsi que divers ateliers de découverte.

En ouverture de cette manifestation, l'association Art'danse a présenté une démonstration de danses.

Le mardi soir profitant du début de la période de chasse, un groupe de sonneurs de trompes est venu répéter et présenter leur instrument.

Les enfants de l'école Claude Poirer ont eu le plaisir de découvrir les sons d'un accordéon et de se faire expliquer son fonctionnement. Ils ont pu aussi se plonger dans la peau d'un danseur en créant le temps d'un après-midi une petite chorégraphie. Sur le temps du midi, un couple de musicien et chanteuse venu du Morbihan a animé la cour de l'école en entonnant des chansons bretonnes.



Aux côtés d'adhérents de l'association France Alzheimer, les élèves de CM2 ont participé à un atelier de Musicothérapie organisé sous le chapiteau

En clôture de leur semaine culturelle, les scolaires ont bénéficié d'une représentation de « MECHANTE » spectacle dédié pour un jeune public.

Hors cadre scolaire, le mercredi, l'art de la poterie n'a dorénavant plus de secret pour les enfants présents après avoir suivi les conseils d'amateurs et mis en pratique au travers la confection de sujets en terre.

Au programme, ouvert à tous, il y avait également une sensibilisation à la décoration florale.

Au final, plus de 400 personnes ont ainsi participé à cette semaine culturelle.

Un grand merci aux bénévoles des associations, Soleil d'Automne, ACEPS, ARTDANSE, SYL'VIEPOURLAVIE, France Alzheimer, Groupe des Aphasiques de Haute Normandie, l'Echo des Buhots ainsi qu'aux enseignantes sans oublier Taïra et Pascal et leur troupe pour leur implication sans laquelle cette importante manifestation n'aurait pu avoir lieu.





Cérémonie remise décoration croix du combattant :

Le 09 novembre, sous la présidence de M FILIPPINI, Préfet de l'Eure s'est tenue la cérémonie de remise de décoration de la Croix du Combattant. A cette occasion M Jonathan FEILDEL, surtauvillais, faisant partie des récipiendaires au titre de son engagement en qualité de chasseur parachutistes au sein du 1^{er} régiment de chasseur parachutistes à Pamiers, la municipalité lui renouvelle toutes ses félicitations et remerciements pour son engagement pour la Nation.



Cérémonie du 11 novembre 2021 :

La cérémonie surtauvillaise de commémoration du 103ème anniversaire de l'Armistice de 1918 a eu un caractère tout particulier. En effet, après près d'un an et demi de manifestations au monument au mort sans public, aux côtés des élus et d'administrés, la Gendarmerie Nationale était représentée en la présence de la Cheffe PAYSAN. Par ailleurs, M Steven ONFRAY, jeune engagé au sein du 12ème Régiment de Cuirassiers à Olivet et M FEILDEL récemment décoré de la croix du combattant ont fait honneur par leur présence.



Noël :

Pour la seconde année consécutive, l'arbre de Noël organisé le 05 décembre par la municipalité s'est déroulé au sein de la salle du conseil. 70 enfants de la naissance à 10 ans ont reçu un cadeau accompagné d'un sachet de friandises chocolatées. Pour le bonheur des enfants et le plaisir de leurs parents, le Père Noel était présent. Un grand merci à lui d'avoir pris la peine de se déplacer et de rester parmi nous toute une matinée en cette période aussi chargée pour lui.

Don de jouets

Le conseil municipal a décidé de faire don de la petite quinzaine de jouets non retirée lors des précédents arbres de Noël.

Le 24 décembre au matin, rendez-vous était fixé par Mme QUESNEY LAVAL avec les responsables de la résidence Henri Dunant à LOUVIERS, structure de l'Armée du Salut qui accueille une centaine de résidents sur le secteur dont des familles mono parentales avec de très jeunes enfants. Accueillis par Mme LEFEBVRE, cheffe de service, les élus ont eu le droit à une visite détaillée et fort intéressante du site lovérien.

Les éducateurs et leur responsable remercient la municipalité pour ce don qui a permis d'offrir dès le soir-même un petit rayon de soleil à une population fragilisée.





Opération nettoignons la nature :

Avec le soutien de parents d'élèves, l'équipe enseignante et les élèves du groupe scolaire Claude Poirer ont participé le 24 septembre à l'opération « Nettoignons la nature ».

En parcourant les rues de la commune, les enfants ont ramassé pas moins de 30 kilogrammes de déchets.

Merci de respecter leur travail et de ne pas jeter vos déchets sur la voie publique.



Une Naissance un arbre :



Lauréat de l'appel à projet « une naissance un arbre » lancé par le département de l'Eure et l'Office National des Forêts (ONF), une première visite de terrain s'est déroulée le 23 novembre en présence de Mme PIVAIN-BRONNAZ, technicienne au Conseil Départemental, M COUDOLET, responsable ONF du massif forestier Eurois et de M BARDIN, conseiller municipal porteur de la candidature surtauvillaise. La visite a permis d'affiner les futures essences végétales à planter sur la parcelle A 266 de 1030 m². Le Département en partenariat avec l'ONF accompagne la réalisation du projet par une prise en charge et un accompagnement de la conception à la réalisation des plantations.

Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)



Suite aux modifications du règlement départemental de défense contre l'incendie, les communes se doivent d'avoir un réseau de défense contre l'incendie permettant de traiter l'ensemble des biens à sauvegarder dans un rayon de 200 mètres avec un débit d'eau de 30m³/heure. A défaut, toute nouvelle construction ou extension sera interdite.

Ayant procédé en 2018 sous le précédent règlement au renforcement des bornes et bouches incendies en agglomération, la commune doit à nouveau renforcer son schéma sous peine de voir stopper la densification de son urbanisation.

Une réflexion menée avec le service préventionniste du SDIS a débouché sur la nécessité d'implanter 6 nouvelles bouches incendie pour une dépense évaluée à 15 000 € HT subventionnée à hauteur de 80 % par la Dotation Equipement des Territoires Ruraux attribuée par l'Etat (40%), un fond spécial du Département (20%) et des fonds de concours dits de droit commun de l'agglomération Seine-Eure (20%). Le solde prévisionnel de 3 000 € étant à la charge de la commune.

En parallèle, une démarche a été réalisée pour référencer la mare centrale comme hydrant naturel. Avec le soutien du

service cycle de l'eau de l'agglomération Seine-Eure et du responsable du centre de secours de La Haye Malherbe, le point d'eau dont la capacité est évaluée à 3000 m³ sera prochainement doté par l'agglomération d'une mire pour permettre en cas de besoin aux secours de vérifier le volume disponible. Ce référencement n'engendrera aucune dépense pour la commune.



Réglementation Energétique 2020

La réglementation Thermique 2012 sera peu à peu remplacée par la réglementation Energétique 2020.

Les autorisations de construire déposées depuis le 1er janvier 2022 devront comporter une attestation RE2020 plutôt que RT2012 pour les constructions suivantes :

- Les bâtiments ou parties de bâtiments d'habitation
- Les résidences de tourisme qui disposent d'un local de sommeil, d'une cuisine et de sanitaires



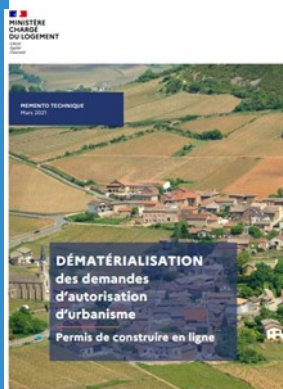
Les Déclarations Préalables et Permis de Construire déposés à partir du 1er juillet 2022 seront soumis à la RE2020 pour les constructions de bureaux ou d'enseignement primaire ou secondaire.

Le 1er janvier 2023, l'exigence de RE2020 s'imposera aux :

- Constructions dispensées de toute formalité au titre des habitations légères de loisirs et les constructions provisoires.
- Bâtiments et les extensions de bâtiments ayant une surface de référence inférieure à 50 m2
- Extensions de maisons individuelles ou accolées de surface de référence comprise strictement entre 50 m2 et 100 m2
- Extensions d'usage autre que de maison individuelle ayant une surface de référence inférieure à 150 m2 et à 30 % de la surface de référence des locaux existants.

Ces trois derniers cas restent soumis à la RT2012 jusqu'au 31 décembre 2022.

Dématérialisation possible des demandes d'autorisation d'urbanisme à compter du 1er janvier 2022 :



A partir du 01 janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner. A cet effet, à compter du 01 janvier, le guichet <https://gnau.seine-eure.fr/gnau/#/> est mis à la disposition des particuliers et des professionnels afin d'y déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner.

Attention : si votre demande est formulée sur internet, elle ne devra en aucun cas être également transmise en papier à votre mairie.

Les autres formes de transmission (CD, clés USB, mails...) ne seront pas acceptées.

Si besoin, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ou du service urbanisme de l'agglomération qui seront en mesure de vous accompagner.

Petit rappel : Tous travaux d'entretien ou de création de clôture demeurent conditionnés à l'obtention préalablement à leur démarrage d'une autorisation de construire conformément au règlement du Plan Local d'Urbanisme en vigueur sur le territoire de l'agglomération.

Inauguration seconde tranche lotissement CENTERRES :

Le 09 décembre, en présence de Messieurs Bernard LEROY, Président de l'agglomération Seine-Eure, Philippe LEROY, co-gérant de la société CENTERRES et de trois futurs habitants, il a très symboliquement été procédé à l'inauguration de la seconde tranche de l'Opération d'Aménagement Programmé dite route du Neubourg. Les travaux de viabilisation étant achevés depuis cet été, sept des huit lots ont trouvé preneur. Les premières demandes de permis de construire ont été déposées courant décembre. Si tout va bien, les constructions devraient commencer à sortir de terre courant mars 2022 dans l'Allée des Papillons.



Concours de pêche à la truite:

Une petite vingtaine de pêcheurs a répondu présent pour venir taquiner 30 kilogrammes de truites de bon matin. Fort heureusement pour les truites spécialement venues de la pisciculture d'Acquigny ou malheureusement pour les lèves tot, au coup de sifflet final, aucune truite ne s'est laissée prendre à l'hameçon. L'ensemble des lots prévu en récompenses a été distribué au gré d'un tirage au sort.

Pour paraphraser l'illustre animateur de l'*Ecole des Fans* : Tout le monde a gagné...

Merci à Messieurs D'HAESE et TREPAGNY pour l'organisation de cette matinée au bord de l'eau



Etape surtauvillaise Tour de Normandie en courant :



Parti d'Alizay le 15 août pour un périple de 1 000 km en courant à travers la Normandie, accueilli le 29 août par l'association SYL'VIE pour la Vie pour son ultime ravitaillement, M Philippe LELEU a pris le temps de poser pour une photo aux côtés d'élus. A peine le temps d'avalier un repas très léger, direction Louviers en compagnie de supporters venus l'accompagner sur ses derniers kilomètres avant de rejoindre la mairie d'Alizay où deux cents amis, sportifs et sponsors l'attendaient.

Soirée cabaret :

Samedi 20 novembre, les bénévoles de l'association SYL'VIE pour la Vie avaient donné rendez-vous à la salle des fêtes pour une soirée cabaret. Quarante-vingt personnes ont eu le plaisir de déguster un repas élaboré par l'association avec des produits de saison. Une fois restauré, Mme Virginie PICARD a invité le public à venir à la rencontre d'une brochette de personnages de femmes au travers de Stéphanie. Spectacle surprenant passant du rire à l'émotion, il n'a pas laissé de marbre les spectateurs.



Club Soleil d'Automne :

Avec regret, pour des raisons sanitaires, les membres du bureau de l'association Soleil d'Automne se sont résolus à annuler pour la seconde fois le repas « couscous ». Afin toutefois de garder un peu de lien social, les adhérents de l'association ont eu la possibilité de déguster à leur domicile le plat confectionné par Benjamin LECOMTE et distribué par leur Présidente Mme TROISMOULINS.

Repas des aînés :

Pour la seconde année, nos aînés de plus de soixante-dix ans ont reçu une attention toute particulière de la part de la commune. En effet, ne pouvant pas se réunir à la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, le dimanche 20 décembre quarante-sept paniers déjeuners confectionnés par M COURTONNE, traiteur à Ailly, ont été distribués par les élus.



Au menu, il y avait une entrée à base de noix de saint jacques aux potirons, le plat de résistance composé d'un tournedos de canard accompagné de ses petits légumes. En guise de dessert, un croustillant caramel beurre salé était servi. Histoire d'affiner les papilles, une petite bouteille de côte du Rhône agrémentait le panier.





Gisant :

Après plus d'un an d'absence de la commune, le gisant qui reposait initialement dans le bras sud du transept est revenu dans l'église Notre Dame. Durant son absence, la statue a été restaurée par Mme CHEDEVILLE, restauratrice au sein des ateliers rouennais GIORDANI. Une première phase de travail a consisté à placer le gisant en bois dans un caisson afin de priver d'oxygène les champignons et les insectes xylophages.

Puis millimètre par millimètre, au rythme de milliers de petits coups de scalpel, les pellicules de vernis ont été enlevées après avoir été préalablement chauffées. Une fois nettoyé de toutes ces impuretés, une restauration des volumes dégradés a été réalisée à base de résine.

En parallèle, le sujet a été scanné en amont et après l'intervention de la restauratrice. Cette phase conduite par M COULLIOU a permis de modéliser la statue permettant de la visionner à partir de matériel numérique.

Des recherches ont également été menées par M GUERIN, l'objectif était de dater et de trouver l'origine du gisant. Les conclusions de l'étude nous permettent d'en déduire que la sculpture serait de la période dite de la Renaissance et probablement aurait été réalisée à l'époque par les ateliers de Verneuil sur Avre.

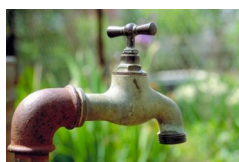
Mesurant 180 cm de long, 60 cm de large et 38 cm de haut, le Christ représenté sous un aspect cadavérique en fait une œuvre d'art religieux unique et remarquable.

L'ultime phase de cette opération de restauration consiste à offrir au gisant un nouvel abri en bois permettant sa conservation tout en étant visible. La menuiserie AUBERT de Tourville la Campagne est chargée de cette confection.

Sensibilisés par cette œuvre d'art unique sur le territoire, le Département de l'Eure, la délégation normande de la Fondation du Patrimoine, le Club des Mécènes de la Fondation du Patrimoine et l'agglomération Seine-Eure ont décidé de soutenir financièrement cette opération patrimoniale.

Numéros utiles :

L'agglomération Seine-Eure nous a fait parvenir une actualisation des numéros concernant l'eau potable .



Nouveau numéro d'urgence en cas de souci sur le réseau d'adduction d'eau potable : 09.69.39.56.34 (VEOLIA)

Pour mémoire, les coordonnées Direction du cycle de l'eau de l'agglomération Seine-Eure

02.76.46.03.52 ou eau.assainissement@seine-eure.com

Offre médicale :

A compter du lundi 10 janvier 2022, un nouveau médecin en la personne de M Jean Emmanuel DAMAMME exercera sur la commune de La Haye Malherbe.



Pour la prise de rendez-vous, le numéro de téléphone du cabinet reste inchangé :

02.32.25.91.77

Rénovation énergétique mairie-école

A l'issue d'un appel d'offre, les propositions ont été ouvertes le 18 octobre 2021. Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres établi par le cabinet d'architectes AURA, maître d'œuvre, lors de sa réunion en date du 09 décembre 2021, le conseil municipal assisté du service marché de l'agglomération a attribué les marchés aux entreprises suivantes, ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses :

Pour mémoire, suite à des démarches entreprises auprès de partenaires, cette opération de rénovation est soutenue par :

L'Etat à hauteur de 158 774 €

Le Département, contrat de territoire avec l'agglomération 23 000 €

Le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz, 80 % de la partie chaufferie (*)

Le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz, fonds de concours spécifique projet éligible Certificat d'Economie d'Energie montant de 10 000 €

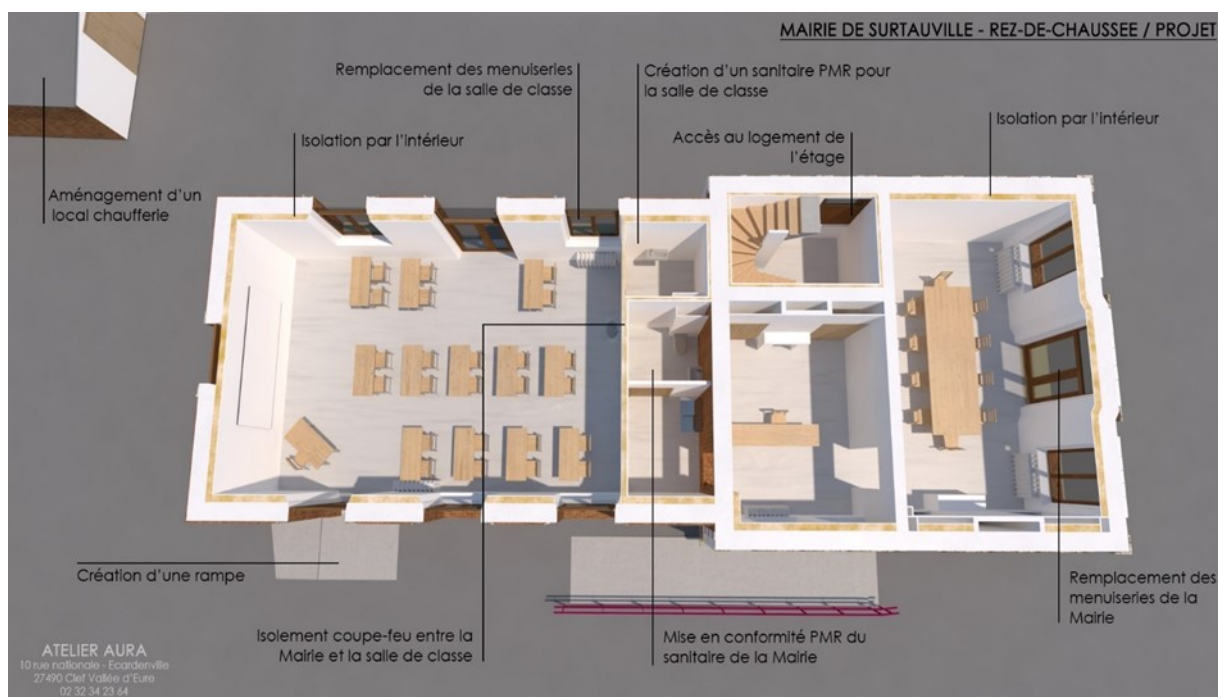
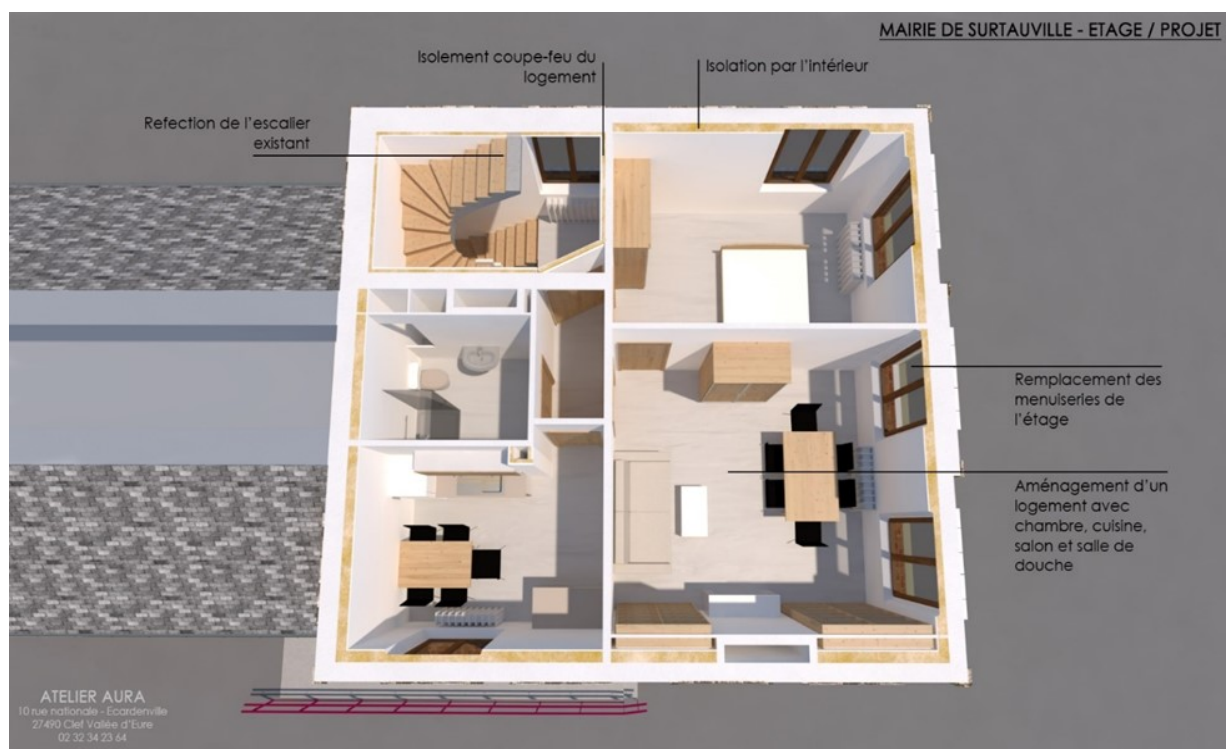
L'Agglomération Seine-Eure, fonds de concours rénovation énergétique niveau BBC : (*)

La Commune, solde devant au minimum représenter 20% du cout total HT de l'opération financé par un tirage d'un emprunt : (*)

(*) la clef de répartition précise est en cours de calcul

Lots	Entreprises attributaires	Montants HT	Montants TTC (TVA à 20% au taux actuellement en vigueur)
Lot n° 1 : VRD curage désamiantage	SODEREC ETABLISSEMENT DE LHOTELLIER 2D 2 RUE DU VALLARD 80800 VILLERS BRETONNEUX	46 852,45 €	56 222,94 €
Lot n° 2 : menuiseries extérieures	SAS ENTREPRISE SAUVAGE RUE DE VALOIS 27400 HONDOUVILLE CEDEX	64 192,01 €	77 030,41 €
Lot n° 3 : cloisons plafonds menuiseries intérieures	SAS ENTREPRISE SAUVAGE RUE DE VALOIS 27400 HONDOUVILLE CEDEX	45 508,65 €	54 610,38 €
Lot n° 4 : peinture sols faïence	ETABLISSEMENTS DOL-PIERRE ZA DU HAUT DU VAL 7 VILLAGE DES ARTISANS 27110 CROSVILLE LA VIEILLE	18 447,00 €	22 136,40 €
Lot n° 5 : couverture	Aucune offre. Le lot sera relancé en application de l'article 142 de la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 (loi ASAP).		
Lot n° 7 : plomberie chauffage ventilation Base PSE n° 1: aménagement R+2 Montant total avec les PSE retenues	EP2C 3 RUE DEVE 76500 ELBEUF	138 097,66 € 12 633,41 € 150 731,07 €	165 717,19 € 15 160,09 € 180 877,28 €
Lot n° 8 : électricité Base PSE n° 1: aménagement R+2 Montant total avec les PSE retenues	DUCHESNE ELECTRICITE RUE DU MOULIN A TAN 27130 VERNEUIL SUR AVRE	39 962,78 € 5 921,32 € 45 884,10 €	47 955,34 € 7 105,58 € 55 060,92 €
Total		371 615,28€	445 938,34 €

Perspectives des aménagements projetés :



Planning prévisionnel :

La phase de travaux débutera courant avril par la partie chaufferie. Le calendrier prévisionnel s'établit comme suit :

SURTAUVILLE – MAIRIE / ECOLE - CALENDRIER PREVISIONNEL TRAVAUX 2022									
	MAR	AVR	mai	juin	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV
		VACANCES SCOLAIRES			VACANCES SCOLAIRES	VACANCES SCOLAIRES			
PREPARATION DE CHANTIER									
TRAVAUX CHAUFFERIE		VRD/ TRANCHEES PASSAGE DE RESEAUX / LOCAL CHAUFFERIE							
TRAVAUX MAIRIE		R+1 – RDC MENUISERIES EXTERIEURES - CVC / ELECTRICITE					TRAVAUX R+2 ISOLATION /		
TRAVAUX ECOLE					MENUISERIES EXTERIEURES CVC / ELECTRICITE PEINTURE				
OPR									
LEVÉE DE RÉSERVE									
COMMISSION DE SÉCURITÉ									
RÉCEPTION							▼		▼
							▼		▼

En parallèle, l'instruction des demandes de permis de construire et de déclaration préalable pour les parties mairie et école est en cours.

Les modalités d'accès à la mairie et à l'école seront quelque peu perturbées durant la réalisation des travaux. Nous vous tiendrons informer des adaptations au gré de l'avancement de l'opération. Par avance, nous comptons sur votre compréhension.

Mise en conformité de la salle des fêtes

Sur proposition du cabinet d'architecte AURA, le conseil municipal se prononcera fin janvier sur le cahier des charges des travaux de mise en conformité de la salle des fêtes selon les sollicitations émises par la commission de sécurité.

La consultation des entreprises sera lancée à l'issue.

PROGRAMME TRAVAUX SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ DE L'EURE (SIEGE) 20212:

A l'occasion de sa réunion cantonale tenue le vendredi 4 novembre 2021 à l'hôtel d'agglomération, au cours de laquelle la commune était représentée en la personne de M FLORE, conseiller municipal, le S.I.E.G.E a acté le fait du nouveau report de l'opération d'effacement des réseaux route d'Elbeuf du fait du dossier en cours de la marnière.

D'autre part sur proposition de la commune, il a retenu une nouvelle opération d'enfouissement et renforcement des réseaux pour la route du Neubourg, chemin des forrières et place Marcel Picard pour un cout prévisionnel de :

Distribution Publique

Montant total TTC 135 000,00 €

Part communale à 7% HT 7 875 € sous réserve de validation du comité syndical et du bureau.

La TVA étant prise en charge par le S.I.E.G.E

Eclairage Public

Montant total TTC 50 000,00 €

Part communale à 20% HT 8333.33 €

La TVA étant prise en charge par le S.I.E.G.E

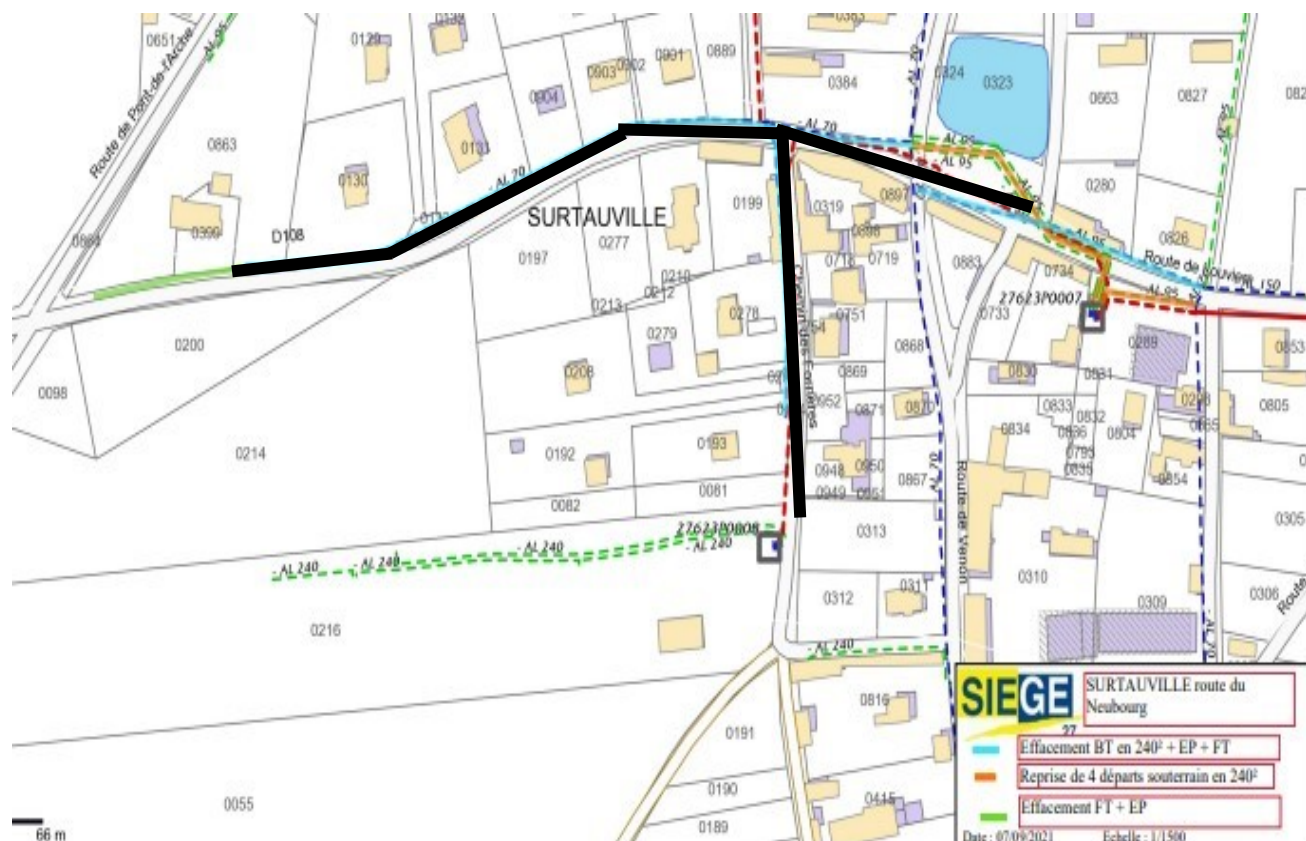
Réseau Télécom

Montant total TTC 35 000,00 €

Part communale à 30% HT + TVA 14 583,33 €

La TVA payée par la commune au S.I.E.G.E, non récupérable

Section de voie concernée par l'opération : _____



Ressources et Richesses Locales

Ressources naturelles



Richesses humaines



Inscription liste électorale :

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022, n'oubliez pas de vous inscrire.



Dates limites d'inscription sur les listes électorales		
Inscription	Élection présidentielle	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022



Agenda 1^{er} semestre 2022 :

Lundi 20 janvier : démarrage du recensement

Mardi 25 janvier : assemblée générale Club Soleil d'Automne (*)

Samedi 29 janvier : rencontre de l'association normande des amis de Saint Jacques de Compostelle (*)

Mardi 22 février : renouvellement bureau Club Soleil d'Automne (*)

Jeudi 03 mars : sortie salon de l'agriculture commune Club Soleil d'Automne et Joie de Vivre (*)

Dimanche 13 mars : manifestation pédestre dans le cadre des actions de prévention des cancers colorectaux avec la présence de l'antenne DECAD'E et La Ligue contre le Cancer (*)

Dimanche 10 avril : 1^{er} tour élection présidentielle

Dimanche 24 avril : 2^{ème} tour élection présidentielle

Dimanche 22 mai : manifestation pédestre Courir avec Syl'Vie pour la Vie (*)

Samedi 11 juin : spectacle Art Danse (*)

Dimanche 12 juin : 1^{er} tour élection législative

Dimanche 19 juin : 2^{ème} tour élection législative

Samedi et dimanche 25 et 26 juin : tournoi football organisé par le RACING CLUB MALHERBE SURVILLE

(*) sous réserve d'éventuelle restriction gouvernementale



La municipal   de Surtauvill  
et le personnel communal vous
pr  sentent leurs meilleurs
voux pour

2022



Horaires de la mairie: Mardi 15h00-19h00, Jeudi 15h00-19h00, Vendredi 09h30-11h00

Publication r  alis  e et diffus  e par la Mairie de Surtauvill  , Ne pas jeter sur la voie publique

Adresse postale : 22 route d'Elbeuf 27400 SURTAUVILLE - Mail : surtauvill  @wanadoo.fr - Site Internet : <https://surtauvill  .fr/>